



Plan de Transformation de l'Agence : A quand une véritable concertation ?

Quand "transformation" rime avec "restructuration" !

Lors du CTE, l'Alliance du Trèfle, La CFDT et la CGT-AGRI ont affirmé leur désapprobation de la méthode employée par la Direction.

Dès le début de la présentation de ce PTA, il y a plus d'un an, nous avons unanimement réclamé un diagnostic précis de l'établissement, une transparence des informations données, la nécessité de pouvoir bien informer les agents, un vrai dialogue social avec la Direction Générale.

Malheureusement, force est de constater que le PTA avance, des décisions commencent à être mises en œuvre sans que nous ne puissions apporter nos avis et propositions en tant que représentants du personnel sur des sujets aussi importants que :

- La fusion de régions
- Les nouveaux organigrammes dans les DR multi-sites
- La mutualisation à marche forcée
- Non remplacement systématique des départs de titulaires
- Recours massif à l'emploi contractuel sans véritable perspective de titularisation

Aujourd'hui nous avons de nouveau exprimé en séance notre désaccord sur ces pratiques.

Lors de la présentation aux OS du PTA fin janvier, la Direction avait répondu favorablement à notre demande de réunir 3 groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Evolution des métiers
- Efficience des DR/siège
- Organisation territoriale

A ce jour aucun de ces GT ne s'est tenu et le document support pour le CTE nous a été transmis très tardivement. Vendredi à 16h00 pour un CTE le mardi à 9 h 00 !

Ce déroulé résume bien à lui seul la piètre qualité du dialogue social à l'ASP.

Qui plus est, nous découvrons au début de ce document une liste de 8 orientations à décliner opérationnellement puis 4 orientations à concrétiser ! Même si le PDG nous affirme que tout est à discuter, la route est déjà bien tracée.

Les agents de doivent pas devenir les naufragés de la route d'un voyage qu'ils n'ont pas choisi, dont nous OS, n'avons pas discuté !

Nous demandons à ce que ce chantier d'importance majeure en terme d'impact sur : les effectifs, les changements d'organisations, de métiers, la dématérialisation soit discuté avec les représentants du personnel avant tout début de mise en œuvre opérationnelle.

Etant donnée la charge de travail due au contexte sanitaire actuel, nous ne sommes pas dans l'urgence de mettre en place ce PTA. De plus, personne n'est épargné par les conséquences de la crise sanitaire qui perdure et perturbe nos vies.

Il est impératif de prendre le temps de mener à terme la concertation, la mise en commun de nos réflexions et la communication aux agents avant toute mise en œuvre, même partielle.

Vous avez dit « DIALOGUE SOCIAL » ???